
TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux xvii

Liste des sigles et des acronymes xix

Chapitre 1

La carrière d'expert en sinistre

1.1	Le rôle de l'expert en sinistre	4
1.1.1	Les différents types d'experts en sinistre	4
1.1.1.1	L'expert en sinistre à l'emploi d'un assureur	4
1.1.1.2	L'expert en sinistre indépendant	5
1.1.1.3	L'expert en sinistre au service de l'assuré	6
1.1.2	Les compétences, les habiletés et les aptitudes recherchées chez un expert en sinistre.....	6
	Rappel	9
	Exercice d'autoévaluation	10
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	12
	Retour sur les apprentissages	14

Chapitre 2

Les dispositions générales et principes légaux relatifs à l'assurance des entreprises

2.1	Les déclarations	19
2.1.1	La déclaration du risque (article 2408 C.c.Q.).....	19
2.1.1.1	La définition	19
2.1.1.2	Les situations devant être déclarées.....	20
2.1.1.3	Les limites à l'obligation de déclarer	21
2.1.2	L'aggravation du risque (articles 2466 et 2467 C.c.Q.).....	22
2.1.2.1	Les options de l'assureur en cas d'aggravation du risque	23
2.1.2.2	Les deux exceptions à l'obligation de déclarer	24
2.1.3	Les fausses déclarations ou les réticences (articles 2410, 2411 et 2466 C.c.Q.)	25
2.1.4	L'engagement formel (article 2412 C.c.Q.)	26
2.2	Les dispositions diverses	28
2.2.1	L'intérêt d'assurance (articles 2481 et 2484 C.c.Q.)	28
2.2.2	L'intégrité du contrat (article 2405 C.c.Q.).....	29
2.2.2.1	La modification apportée à une police en vigueur.....	30
2.2.2.2	La modification effectuée au moment du renouvellement	31

2.2.3	La cession de l'assurance (articles 2475 et 2476 C.c.Q.).....	31
2.2.4	Les livres et archives.....	32
2.2.5	L'inspection.....	32
2.2.6	La monnaie.....	33
2.3	Les sinistres.....	33
2.3.1	La déclaration de sinistre (article 2470 C.c.Q.).....	33
2.3.2	L'obligation de renseignements (article 2471 C.c.Q.).....	36
2.3.3	La déclaration mensongère (article 2472 C.c.Q.).....	37
2.3.3.1	La définition.....	37
2.3.3.2	Les sanctions relatives à la déclaration mensongère.....	38
2.3.4	La faute intentionnelle (article 2464 C.c.Q.).....	39
2.3.4.1	La définition.....	40
2.3.4.2	Les sanctions en matière de faute intentionnelle.....	41
2.3.5	La dénonciation.....	42
2.3.6	La protection des biens et la vérification (article 2495 C.c.Q.).....	43
2.3.7	L'admission de responsabilité et la collaboration.....	43
2.3.8	L'action récursoire (article 2502 C.c.Q.).....	44
2.4	L'indemnité et les modalités de règlement.....	45
2.4.1	La base de règlement (articles 2490, 2491 et 2493 C.c.Q.).....	45
2.4.1.1	La valeur au jour du sinistre.....	46
2.4.1.2	La valeur à neuf.....	46
2.4.1.3	La valeur marchande.....	47
2.4.1.4	Le prix de vente.....	47
2.4.1.5	La sous-assurance.....	48
2.4.2	Les biens composant un ensemble.....	50
2.4.3	Les éléments composant un tout.....	50
2.4.4	L'assurance incendie (articles 2485 et 2486 C.c.Q.).....	51
2.4.5	Le droit de l'assureur de réparer ou de remplacer (article 2494 C.c.Q.).....	52
2.4.6	Le paiement (articles 1591, 2469 et 2473 C.c.Q.).....	53
2.4.7	Les biens d'autrui.....	54
2.4.8	La renonciation.....	55
2.4.9	La prescription du droit d'action (article 2925 C.c.Q.).....	55
2.4.10	La subrogation (article 2474 C.c.Q.).....	56
2.4.10.1	Une limite importante.....	58
2.4.10.2	La perte du droit à la subrogation en raison du fait de l'assuré.....	59
2.4.10.3	L'exercice du recours de l'assureur.....	60
2.5	La pluralité d'assurances.....	61
2.5.1	L'assurance de biens (article 2496 C.c.Q.).....	62
2.5.2	L'assurance de responsabilité.....	63
2.6	La résiliation du contrat (articles 2477 et 2479 C.c.Q.).....	64
2.6.1	La résiliation par l'assuré.....	65
2.6.2	La résiliation par l'assureur.....	65

2.7	Les avis	66
2.8	L'obtention du consentement de l'assuré.....	66
2.9	Les fins de non-recevoir et la reconnaissance de réserves.....	68
	Rappel	70
	Exercice d'autoévaluation	72
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	80
	Retour sur les apprentissages	90

Chapitre 3

Le traitement de l'avis de sinistre

3.1	La collecte et l'analyse des informations contenues dans l'avis de sinistre	93
3.1.1	Les renseignements à obtenir	94
3.1.2	Les premières vérifications.....	94
3.1.2.1	La police d'assurance en vigueur.....	95
3.1.2.2	La validation de l'exactitude des données	95
3.1.2.3	L'intérêt d'assurance	96
3.1.2.4	Les travaux d'urgence	97
3.1.3	Les actions requises.....	97
3.1.3.1	Les dommages aux biens meubles.....	97
3.1.3.2	Les dommages aux biens immeubles.....	98
3.2	Les droits et les obligations de l'assuré et de l'assureur.....	99
3.2.1	Les obligations de l'assureur et de l'assuré	99
3.2.1.1	La nature et la portée de l'obligation de déclarer	99
3.2.1.2	La nature et la portée de l'obligation de déclarer les circonstances du sinistre	101
3.2.1.3	La sanction relative à une déclaration mensongère.....	103
3.2.2	Les droits de l'assuré.....	107
3.3	Les modalités de la prise de la déposition et les éléments requis	107
3.3.1	L'enquête sommaire	107
3.3.2	L'enquête détaillée.....	108
3.3.3	Le contenu de la déclaration	109
3.3.3.1	La déclaration par téléphone, la déclaration manuscrite ou l'enregistrement numérique	110
3.3.3.2	La déclaration d'une personne mineure.....	112
3.3.3.3	La déclaration d'un témoin impartial	113
3.3.3.4	La déclaration devant un sténographe officiel.....	114

3.4	La documentation du dossier et la conservation de la preuve.....	114
3.4.1	Les éléments essentiels d'un dossier d'enquête.....	115
3.4.1.1	Les éléments essentiels d'un dossier d'enquête constitué par l'expert en sinistre à l'emploi de l'assureur	115
3.4.1.2	Le rapport de l'expert en sinistre indépendant.....	118
3.4.2	La conservation de la preuve et la législation	119
	Rappel.....	120
	Exercice d'autoévaluation	123
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	134
	Retour sur les apprentissages	145
Chapitre 4		
Introduction à l'assurance des entreprises		
4.1	L'assurance de dommages directs, indirects et l'assurance complémentaire.....	149
4.1.1	La police combinée à risques désignés	149
4.1.2	La police combinée – formule étendue	150
4.1.3	La police multirisque.....	151
4.2	L'assurance de responsabilité civile.....	151
4.2.1	L'assurance de responsabilité civile en Amérique du Nord	152
4.2.2	L'assurance de responsabilité civile au Québec.....	153
4.3	L'étude de certains concepts fondamentaux en assurance des entreprises.....	155
4.3.1	La règle proportionnelle.....	155
4.3.2	L'application de la franchise	163
4.3.2.1	L'application de la franchise en cas de sous-assurance.....	164
4.3.2.2	L'application de la franchise en présence de limitations.....	165
4.3.2.3	L'application de franchises multiples.....	165
4.4	Les principaux organismes et intervenants en assurance de dommages.....	165
4.4.1	L'Autorité des marchés financiers	166
4.4.2	La Chambre de l'assurance de dommages.....	166
4.4.3	Le Bureau d'assurance du Canada.....	167
4.4.4	Les assureurs de dommages.....	168
4.4.4.1	Les assureurs distributeurs par l'intermédiaire de courtiers	168
4.4.4.2	Les assureurs directs	168
	Rappel.....	169
	Exercice d'autoévaluation	170
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	173
	Retour sur les apprentissages	179
	Index	181

TABLE DES MATIÈRES

Liste des formulaires	xxiii
Liste des tableaux	xxvii
Liste des sigles et des acronymes	xxix

Chapitre 5

Les produits d'assurance de dommages directs pour les entreprises

5.1	Le formulaire de base en assurance de dommages directs – Assurance de biens commerciaux – Formulaire risques désignés (BAC 4036)	3
5.1.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	4
5.1.2	Biens assurés (article 2)	5
5.1.2.1	Le bâtiment	5
5.1.2.2	Le matériel	6
5.1.2.3	Les marchandises	6
5.1.2.4	Le contenu	7
5.1.2.5	Tous les biens	7
5.1.3	Franchise (article 3)	8
5.1.4	Règle proportionnelle (article 4)	8
5.1.5	Risques assurés (article 5)	8
5.1.5.1	L'incendie ou la foudre	9
5.1.5.2	L'explosion	9
5.1.5.3	Impact d'un aéronef, d'un astronef ou d'un véhicule terrestre	10
5.1.5.4	Émeutes, vandalisme ou actes malveillants	12
5.1.5.5	Fumée	13
5.1.5.6	Fuite d'« installations de protection contre l'incendie »	13
5.1.5.7	Tempêtes de vent ou grêle	14
5.1.6	Biens exclus (article 6 A)	15
5.1.6.1	L'emplacement vacant, inoccupé ou fermé	15
5.1.6.2	Les appareils ou câbles électriques	15
5.1.6.3	Les plantes, fleurs, arbres ou arbustes en croissance	16
5.1.6.4	Les espèces et les métaux précieux	17
5.1.6.5	Les automobiles, les embarcations et autres moyens de transport	17
5.1.6.6	Les biens illégalement acquis et les biens saisis ou confisqués	18
5.1.6.7	Les routes, les trottoirs et les autres surfaces extérieures pavées	19
5.1.6.8	Les dommages résultant de l'application de chaleur	19
5.1.7	Risques exclus (articles 6 B)	19
5.1.7.1	Le risque de guerre	19
5.1.7.2	Le risque nucléaire	20
5.1.7.3	Les conséquences de dispositions légales	20
5.1.7.4	Exclusion de pollution (article 6 C)	21
5.1.7.5	Exclusion des données (article 6 D)	22
5.1.7.6	Exclusion du terrorisme (article 6 E)	23

5.1.7.7	Exclusion des champignons et spores (article 6 F)	24
5.1.7.8	Autres sinistres exclus (article 6 G)	26
5.1.8	Extensions de garantie (article 7)	27
5.1.8.1	Enlèvement	27
5.1.8.2	Frais de déblai	28
5.1.8.3	Biens personnels des dirigeants et des employés	28
5.1.8.4	Plantes, fleurs, arbres, arbustes en croissance à l'extérieur du « bâtiment »	29
5.1.9	Les autres articles particuliers	30
5.1.9.1	Autorisations (article 8)	30
5.1.9.2	Violations du contrat (article 9)	30
5.1.9.3	Reconstitution automatique de la garantie (article 10)	30
5.1.9.4	Subrogation (article 11)	31
5.1.9.5	Installations de protection (article 12)	31
5.1.9.6	Ajustement de la prime (article 13)	32
5.1.9.7	Contrôle (article 14)	32
5.1.9.8	Évaluation (article 15)	32
5.1.9.9	Biens d'autrui (article 16)	35
5.1.9.10	Définitions (article 17)	35
5.2	Le formulaire Assurance de biens commerciaux – Formulaire étendu (BAC 4037)	35
5.2.1	Les similitudes entre les formulaires BAC 4037 et BAC 4036	36
5.2.2	Les différences entre les formulaires BAC 4037 et BAC 4036	36
5.2.2.1	Biens assurés (article 2)	36
5.2.2.2	Risques assurés (article 5)	38
5.2.2.3	Biens exclus (article 6)	39
5.2.2.4	Risques exclus (article 6)	43
5.2.2.5	Extensions de garantie (article 7)	51
5.2.2.6	Verrouillage des véhicules – Engagement formel (article 17)	52
5.2.2.7	Définitions (article 18)	52
5.3	Le formulaire Assurance de l'association condominiale – Formule étendue (BAC 4022)	53
5.3.1	Les différences entre les formulaires BAC 4022 et BAC 4037	53
5.3.1.1	Biens assurés (article 2)	53
5.3.1.2	Exclusions (article 6)	54
5.3.1.3	Extensions de garantie (article 7)	56
5.3.1.4	Les autres articles particuliers	58
5.4	Les principaux avenants	63
5.4.1	Avenant relatif à la valeur à neuf (BAC 4005)	63
5.4.1.1	L'objet de l'avenant	63
5.4.1.2	Exclusions (article 3)	64
5.4.1.3	Les modalités de souscription	65
5.4.2	Avenant relatif à la protection contre l'inflation des coûts de construction des bâtiments (BAC 4016)	65
5.4.2.1	L'objet de l'avenant	66
5.4.2.2	Les modalités de souscription	66

5.4.3	Avenant « Garantie des tremblements de terre » (BAC 4039)	66
5.4.3.1	L'objet de l'avenant	67
5.4.3.2	Les modalités de souscription	68
5.4.4	Avenant « Garantie des conséquences des dispositions légales visant la construction » (BAC 4045)	69
5.4.4.1	L'objet de l'avenant	70
5.4.4.2	Les modalités de souscription	70
5.4.5	Avenant « Assurance des frais de dépollution du sol et de l'eau » (BAC 4050)	71
5.4.5.1	L'objet de l'avenant	71
5.4.5.2	Les modalités de souscription	72
5.4.6	Les avenants relatifs à la détérioration des marchandises (BAC 4052 et BAC 4053)	73
5.4.6.1	L'objet de ces deux avenants	73
5.4.6.2	Les modalités de souscription	74
5.4.7	Avenant relatif au montant déclaré – Renonciation à la règle proportionnelle (BAC 4054)	74
5.4.7.1	L'objet de l'avenant	74
5.4.7.2	Les modalités de souscription	75
5.4.8	Avenant « Garantie des inondations » (BAC 4055)	75
5.4.8.1	L'objet de l'avenant	76
5.4.8.2	Les modalités de souscription	77
5.4.9	Avenant « Garantie des refoulements d'égouts » (BAC 4056)	77
5.4.9.1	L'objet de l'avenant	78
5.4.9.2	Les modalités de souscription	78
5.4.10	Avenant « Garantie des dommages causés par l'eau de toit » (BAC 4076)	79
5.4.10.1	L'objet de l'avenant	79
5.4.10.2	Les modalités de souscription	79
5.4.11	Avenant d'exclusion des fondations dans la valeur de l'assurance	79
5.4.11.1	L'objet de l'avenant	79
5.4.11.2	Les modalités de souscription	80
5.4.12	L'avenant relatif au permis de vacance ou d'inoccupation	80
5.4.12.1	L'objet de l'avenant	81
5.4.12.2	Les modalités de souscription	81
	Rappel	82
	Exercice d'autoévaluation	84
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	91
	Retour sur les apprentissages	102

Chapitre 6

Les produits d'assurance de dommages indirects pour les entreprises

6.1	Introduction à l'assurance des pertes d'exploitation	106
6.1.1	Les risques assurés	106
6.1.1.1	Les formulaires à risques désignés	107
6.1.1.2	Les formulaires à formule étendue	107

6.1.2	La période d'indemnisation	108
6.1.2.1	Les formulaires d'inspiration américaine (assurance restreinte)	108
6.1.2.2	Les formulaires d'inspiration britannique (assurance prolongée)	109
6.1.2.3	La règle proportionnelle	111
6.1.3	Les états financiers	112
6.1.3.1	L'état des résultats	112
6.1.3.2	Le bilan	113
6.1.3.3	L'état de l'évolution de la situation financière	115
6.2	Les formulaires Assurance restreinte des pertes de bénéfice brut – Risques désignés (BAC 4106A) et Formule étendue (BAC 4106B)	115
6.2.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	115
6.2.2	La période d'indemnisation	118
6.2.3	L'application de la règle proportionnelle	120
6.2.4	Les risques assurés et les exclusions	123
6.2.5	Les clauses particulières	124
6.2.5.1	Calcul des indemnités (article 7)	125
6.2.5.2	Garantie des salaires ordinaires (article 8)	126
6.2.5.3	Interdiction d'accès par les autorités civiles (article 9)	128
6.2.5.4	Honoraires de comptables (article 10)	129
6.2.5.5	Utilisation d'autres lieux (article 16)	129
6.2.5.6	Obligation de réduire la perte (article 17)	130
6.2.5.7	Ajustement de la prime (article 18)	130
6.2.5.8	Définitions (article 19)	131
6.3	Les formulaires Assurance prolongée des pertes de bénéfice brut – Risques désignés (BAC 4107A) et Formule étendue (BAC 4107B)	132
6.3.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	132
6.3.2	Règle proportionnelle (article 4)	133
6.3.3	Risques assurés et Exclusions (articles 5 et 6)	135
6.3.4	Les clauses particulières	136
6.3.4.1	Garantie des salaires ordinaires (article 8)	136
6.3.4.2	Ajustement de la prime (article 18)	136
6.4	Les formulaires Assurance restreinte des pertes de loyers – Risques désignés (BAC 4108A) et Formule étendue (BAC 4108B)	136
6.4.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	137
6.4.2	Règle proportionnelle (article 4)	138
6.4.3	Les clauses particulières	138
6.4.3.1	Calcul des indemnités (article 7)	139
6.4.3.2	Utilisation d'autres lieux (article 15)	141
6.4.3.3	Ajustement de la prime (article 17)	141
6.4.3.4	Définitions (article 18)	142
6.5	Les formulaires Assurance prolongée des pertes de loyers – Risques désignés (BAC 4109A) et Formule étendue (BAC 4109B)	142
6.5.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	143
6.5.2	Règle proportionnelle (article 4)	143

6.5.3	Risques assurés et Exclusions (articles 5 et 6).....	143
6.5.4	Calcul des indemnités (article 7)	144
6.5.5	Ajustement de la prime (article 17)	145
6.6	Les formulaires Assurance restreinte des frais supplémentaires – Risques désignés (BAC 4110A) et Formule étendue (BAC 4110B).....	145
6.6.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	147
6.6.2	Reprise des activités (article 4)	148
6.6.3	Le calcul des indemnités	148
6.7	Le calcul du montant minimum d'assurance requis selon le formulaire utilisé	149
6.7.1	Les formulaires d'assurance des pertes de bénéfice brut (BAC 4106 et BAC 4107)	149
6.7.2	Les formulaires d'assurance des pertes de loyers (BAC 4108 et BAC 4109)	151
6.8	Les avenants liés à l'assurance des pertes d'exploitation	152
6.8.1	Avenant «Extension de la garantie aux risques de carence» (BAC 4116)	153
6.8.2	Avenant «Assurance contre les retards occasionnés par des dispositions légales visant la construction» (BAC 4117)	154
6.8.3	Avenant «Garantie des tremblements de terre» (BAC 4139)	155
6.8.4	Avenant «Garantie des inondations» (BAC 4155)	155
6.8.5	Avenant «Garantie des refoulements d'égouts» (BAC 4156)	156
6.8.6	Avenant «Garantie supplémentaire de l'augmentation des frais d'exploitation – Pertes de bénéfice brut» (BAC 4157).....	157
6.8.7	Avenant «Garantie supplémentaire de l'augmentation des frais d'exploitation – Pertes de loyers» (BAC 4158)	158
6.8.8	Avenant «Garantie des pénalités et dommages-intérêts pour inexécution de contrat» (BAC 4159)	158
6.8.9	Avenant «Garantie des interruptions de services venant de l'extérieur» (BAC 4179)	159
	Rappel	161
	Exercice d'autoévaluation	163
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	169
	Retour sur les apprentissages	180

Chapitre 7

Les principaux formulaires et avenants utilisés en assurance complémentaire des entreprises

7.1	Le formulaire « Assurance contre les détournements, la disparition et la destruction » (BAC 5000)	183
7.1.1	Les Conditions particulières	185
7.1.2	La nature et l'étendue de l'assurance	186
7.1.2.1	Garantie I – Détournements (Formule A ou Formule B).....	186
7.1.2.2	Garantie II – Pertes ou détériorations sur les lieux assurés ou dans des locaux bancaires	191

7.1.2.3	Garantie III – Pertes ou détériorations hors des lieux assurés	192
7.1.2.4	Garantie IV – Contrefaçon de mandats ou de billets de banque	192
7.1.2.5	Garantie V – Contrefaçon préjudiciable aux déposants.....	192
7.1.3	Les Conventions particulières	193
7.1.4	Les Dispositions spéciales	193
7.1.4.1	Période d'assurance, étendue territoriale de la garantie, délais impartis (article 1)	193
7.1.4.2	Exclusions (article 2)	194
7.1.4.3	Les autres dispositions spéciales	196
7.2	L'assurance des chantiers	198
7.2.1	Le formulaire « Assurance des chantiers – Formule étendue » (BAC 4042).....	200
7.2.1.1	Nature et étendue de l'assurance (article 1)	200
7.2.1.2	Assurés supplémentaires (article 2)	200
7.2.1.3	Biens assurés (article 3)	201
7.2.1.4	Risques assurés (article 5)	203
7.2.1.5	Exclusions (article 6)	203
7.2.1.6	Les clauses particulières	205
7.2.2	Les avenants en assurance des chantiers	207
7.2.2.1	L'avenant « Garantie des inondations » (BAC 4043)	207
7.2.2.2	L'avenant « Garantie des tremblements de terre » (BAC 4044)	207
7.2.2.3	L'avenant relatif aux clôtures	208
7.2.2.4	L'avenant relatif aux gardiens	208
7.3	L'assurance du matériel d'entrepreneurs	208
7.3.1	Les biens garantis	209
7.3.2	Les risques garantis	211
7.3.3	Les particularités	212
7.4	L'assurance bris des équipements	213
7.4.1	Les catégories d'objets assurables	215
7.4.1.1	Les appareils sous pression	216
7.4.1.2	Les équipements mécaniques et les équipements électriques	218
7.4.1.3	Les machines de production	220
7.4.1.4	Les machines électroniques	220
7.4.2	La nature et l'étendue de l'assurance	221
7.4.2.1	La définition du terme « accident »	222
7.4.2.2	Les quatre conditions d'assurabilité	223
7.4.3	Les exclusions	224
7.4.4	Les dispositions générales particulières	225
7.4.4.1	L'inspection	226
7.4.4.2	La suspension de la garantie	226
7.4.4.3	La résiliation du contrat	227
7.4.4.4	L'entente entre les assureurs	227
7.4.5	Les formulaires d'assurance	227
7.4.5.1	La formule d'assurance spécifique	227
7.4.5.2	La formule d'assurance globale	228
7.4.5.3	La formule d'assurance générale	228

7.4.6	Les avenants usuels	228
7.4.6.1	Les dégâts des eaux et la contamination par l'ammoniac	228
7.4.6.2	L'avenant des pertes indirectes	229
7.4.6.3	Les honoraires professionnels	229
7.4.7	L'assurance contre les pertes d'exploitation	229
7.5	L'assurance des risques de transport (Cargo)	229
7.5.1	Le transport de biens dans les camions de l'assuré	230
7.5.1.1	Les risques assurés	231
7.5.1.2	Les exclusions	232
7.5.1.3	Les particularités	233
7.5.2	Le transport de biens dans les camions d'un transporteur public	234
7.5.2.1	Les biens assurés	235
7.5.2.2	Les risques assurés	236
7.5.2.3	Les particularités	236
7.6	L'assurance des dépositaires	236
7.6.1	Les biens assurés	238
7.6.2	Les risques assurés	238
7.6.3	Les exclusions	239
7.6.4	Les particularités	239
7.6.5	Les formulaires développés pour répondre aux besoins des dépositaires spécialisés	240
7.6.5.1	Les nettoyeurs	240
7.6.5.2	Les dépositaires de biens réfrigérés	240
7.6.5.3	Les entrepreneurs en confection et les autres entrepreneurs manufacturiers	241
7.7	Les autres garanties fréquemment souscrites	242
7.7.1	L'assurance bris des glaces	242
7.7.1.1	L'objet de la garantie	242
7.7.1.2	Les exclusions	243
7.7.2	L'assurance du matériel informatique et l'assurance des supports d'information	244
7.7.2.1	Les biens garantis	244
7.7.2.2	Les risques garantis	246
7.7.2.3	Les biens exclus	246
7.7.2.4	La base de règlement	247
7.7.3	L'assurance sur le contenu des bureaux	247
7.7.3.1	Les biens garantis	247
7.7.3.2	Les risques garantis	248
7.7.3.3	Les extensions de garantie	248
7.7.3.4	Les exclusions	250
7.7.3.5	Les clauses particulières	250
7.7.4	L'assurance des comptes-clients	251
7.7.4.1	L'objet de l'assurance	251
7.7.4.2	Les exclusions	252
7.7.5	L'assurance des documents de valeur et archives	252
7.7.5.1	L'objet de l'assurance	252
7.7.5.2	Les exclusions	253

7.8	Les assurances multirisques des entreprises	254
7.8.1	L'assurance multirisque des bureaux	255
7.8.1.1	Les biens assurés	255
7.8.1.2	Les risques assurés	255
7.8.2	L'assurance multirisque des détaillants	257
7.8.2.1	Les biens assurés	258
7.8.2.2	Les risques assurés	258
7.8.3	L'assurance multirisque pour répondre à des besoins particuliers	259
	Rappel	262
	Exercice d'autoévaluation	265
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	273
	Retour sur les apprentissages	286

Chapitre 8

Les éléments d'enquête requis pour déterminer la recevabilité d'une réclamation en assurance de biens

8.1	Compléter l'enquête en analysant les informations obtenues pour se prononcer quant à la recevabilité et à l'admissibilité d'une réclamation	289
8.1.1	Le processus général d'expertise d'un sinistre en assurance de biens	290
8.1.1.1	Étape A: La prise de connaissance de l'avis de sinistre	290
8.1.1.2	Étape B: La consultation du dossier d'assurance du client	290
8.1.1.3	Étape C: L'étude des clauses, des limitations et des exclusions pouvant avoir une influence sur la recevabilité de la réclamation et sur le règlement du sinistre	293
8.1.1.4	Étape D: L'établissement du premier contact avec l'assuré et l'entrée des réserves	294
8.1.1.5	Étape E: Le choix du type d'enquête selon la catégorie du sinistre	295
8.1.1.6	Étape F: L'enquête sur les circonstances	295
8.1.1.7	Étape G: La relation avec l'assuré dans la suite du dossier	297
8.1.1.8	Étape H: L'évaluation du montant de la perte	298
8.1.1.9	Étape I: Le règlement du sinistre	299
8.1.1.10	Étape J: L'administration du suivi du dossier	299
8.1.2	L'expertise d'un dégât d'eau	301
8.1.2.1	Les causes habituelles des dégâts d'eau	301
8.1.2.2	Les différents réseaux d'évacuation des eaux d'un bâtiment (débordement ou refoulement)	304
8.1.2.3	Les indices et les listes d'éléments à vérifier afin de déterminer la cause et son origine et les possibilités de subrogation	306
8.1.2.4	La relation avec l'assuré dans la suite du dossier	308
8.1.3	L'expertise d'un sinistre en matière de vol	311
8.1.3.1	Étape F: L'enquête sur les circonstances	311
8.1.3.2	Les documents requis	313
8.1.3.3	L'enquête sur les biens volés	315
8.1.3.4	Étape G: La relation avec l'assuré dans la suite du dossier	316

8.1.3.5	Étape H: L'évaluation du montant de la perte	316
8.1.3.6	Étape I: Le règlement du sinistre	316
8.1.3.7	Étape J: L'administration du suivi du dossier	317
8.1.4	L'expertise d'un sinistre en matière d'incendie	317
8.1.4.1	L'incendie de moindre importance	317
8.1.4.2	L'incendie plus important (majeur) et la fumée	318
8.1.4.3	L'origine de l'incendie	320
8.1.4.4	La cause de l'incendie	321
8.1.4.5	L'intervention des pompiers	323
8.1.4.6	Les autres points à couvrir dans l'enquête	324
8.1.4.7	Les dommages à des tiers	324
8.1.4.8	Les documents à obtenir pour compléter l'enquête	324
8.1.4.9	La détermination du potentiel de subrogation	324
8.1.4.10	Étape G: La relation avec l'assuré dans la suite du dossier	325
8.1.4.11	Étape H: L'évaluation du montant de la perte	325
8.1.4.12	Étape I: Le règlement du sinistre	325
8.1.4.13	Étape J: L'administration du suivi du dossier	326
8.1.5	L'expertise de divers sinistres	326
8.1.5.1	La tempête de vent	327
8.1.5.2	La grêle	330
8.1.5.3	La fumée	331
8.1.5.4	Le vandalisme	332
8.1.5.5	L'explosion et le bris des équipements	333
8.1.5.6	L'impact de véhicule	335
8.1.6	L'interprétation des indicateurs de fraude	336
8.1.6.1	Les indices de fraude	337
8.1.6.2	Les indices obtenus par entretien téléphonique	340
8.2	L'utilisation des ressources spécialisées pour prendre position sur la recevabilité et l'admissibilité d'une réclamation (recherche et cause du sinistre)	343
8.2.1	Les ressources spécialisées	343
8.2.2	Les instructions de l'expert en sinistre au regard de ces ressources	345
8.2.3	Les autres intervenants dans la prise de décision concernant la recevabilité d'une réclamation	346
8.2.3.1	Le service de la souscription de l'assureur	346
8.2.3.2	La haute direction de l'assureur et son service d'actuariat	347
8.2.3.3	Le courtier en assurance de dommages	347
8.2.3.4	L'expert en sinistre indépendant	347
8.3	<i>Le Règlement des sinistres en assurance des biens – Principes directeurs</i>	348
8.3.1	Les notions générales	348
8.3.2	Règle 1 – Assurances expressément consenties	349
8.3.3	Règle 4 – Assurances bris des glaces et autres assurances couvrant aussi les glaces	350
8.3.4	Règle 5 – Assurances des hôtes et de leurs invités, des employeurs et de leur personnel	351

8.3.5	Règle 6 – Assurance des chantiers	352
8.3.6	Règle 7 – Assurances portant sur des biens confiés	353
8.3.7	Règle 10 – Assurances du bâtiment et du contenu, dans le cas d'immeubles, notamment en copropriété divise ou « condominium », occupés par leurs propriétaires	354
8.4	La convention d'adhésion <i>Le règlement des sinistres des copropriétés divisées</i>	356
	Rappel	359
	Exercice d'autoévaluation	360
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	365
	Retour sur les apprentissages	374
	Index	375

TABLE DES MATIÈRES

Liste des formulaires	xxv
Liste des tableaux	xxvii
Liste des sigles et des acronymes	xxix

Chapitre 9

Les principes généraux et légaux de l'assurance de responsabilité civile

9.1	Les principes généraux de la responsabilité civile extracontractuelle et contractuelle	3
9.1.1	Les différents régimes de preuve en responsabilité civile	8
9.1.1.1	La présomption de faute	8
9.1.1.2	La présomption de responsabilité	9
9.1.1.3	Le régime de la responsabilité sans faute.....	9
9.2	Les particularités relatives à la responsabilité civile.....	10
9.2.1	La responsabilité du fait ou de la faute d'autrui	10
9.2.1.1	Le titulaire de l'autorité parentale	11
9.2.1.2	Le gardien ou le surveillant de l'enfant mineur.....	12
9.2.1.3	Le gardien du majeur non doué de raison	14
9.2.1.4	Le commettant	14
9.2.2	La responsabilité du fait des biens	15
9.2.2.1	Le fait autonome du bien	16
9.2.2.2	La ruine du bâtiment	17
9.2.2.3	Le fait d'un animal	18
9.2.3	La responsabilité des produits	19
9.2.3.1	Le régime extracontractuel.....	19
9.2.3.2	Le régime contractuel.....	20
9.3	Les règles d'attribution des dommages	21
9.3.1	Les différents types de préjudices	22
9.3.1.1	Le préjudice corporel.....	22
9.3.1.2	Le préjudice moral.....	24
9.3.1.3	Le préjudice matériel.....	24
9.3.2	Le cumul des indemnités	24
9.3.3	La nullité des quittances, des transactions ou des déclarations	26
9.3.4	La réserve de trois ans après jugement	27
9.3.5	La compensation payable en capital ou en versements échelonnés	28
9.3.6	Les intérêts	29
9.3.7	Les dommages punitifs	30
9.4	Les moyens de défense ou d'exonération	31
9.4.1	La force majeure	31
9.4.2	Le bon Samaritain.....	32

9.4.3	La divulgation d'un secret commercial.....	33
9.4.4	Le fabricant, le distributeur ou le fournisseur.....	34
9.4.5	Les clauses de limitation et d'exonération de la responsabilité.....	34
9.4.6	Les avis.....	36
9.4.6.1	Les avis en matière contractuelle.....	36
9.4.6.2	Les avis en matière extracontractuelle.....	37
9.4.7	L'acceptation de risques.....	37
9.4.8	Le partage de la responsabilité.....	38
9.4.9	L'obligation de minimiser les dommages.....	39
9.4.10	La responsabilité pour le fait collectif fautif.....	40
9.4.11	La prescription.....	40
9.4.11.1	Les règles générales.....	40
9.4.11.2	Le mécanisme de calcul de la prescription.....	41
9.4.11.3	Les délais de prescription.....	42
	Rappel.....	44
	Exercice d'autoévaluation.....	46
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	53
	Retour sur les apprentissages.....	63

Chapitre 10

L'assurance de responsabilité civile

10.1	Les aspects juridiques de l'assurance de responsabilité civile.....	67
10.1.1	La responsabilité contractuelle.....	70
10.1.2	La responsabilité extracontractuelle assumée par contrat.....	70
10.1.3	Le droit de recours du tiers lésé (article 2501 C.c.Q.).....	72
10.1.4	L'obligation de l'assureur quant à la défense de l'assuré (article 2503 C.c.Q.).....	73
10.2	Le fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile.....	75
10.2.1	L'application du principe de la loi des grands nombres.....	75
10.2.2	Les facteurs considérés dans l'établissement des primes.....	76
10.2.2.1	Les changements dans les lois.....	76
10.2.2.2	Les changements de nature sociale.....	78
10.2.2.3	Les changements d'ordre financier.....	78
10.3	La base d'application de la garantie.....	79
10.3.1	La date de survenance du dommage.....	79
10.3.2	La date où la réclamation est formulée ou présentée à l'assureur.....	81
10.4	Les principales différences entre l'assurance de responsabilité civile générale des entreprises et l'assurance de responsabilité professionnelle.....	84
10.5	Introduction à la police d'assurance de responsabilité civile des entreprises.....	87
10.5.1	Les Conditions particulières.....	88
10.5.2	Les garanties de base.....	89

10.5.3	La base d'application de la garantie	90
10.5.4	La franchise.....	90
10.5.5	Les garanties subsidiaires ou prises en charge supplémentaires	90
10.5.6	Qui est l'assuré	91
10.5.7	Les limitations de garantie ou montants de couverture	91
10.5.8	Les dispositions générales ou conditions propres à l'assurance de responsabilité	91
10.5.9	Les définitions	92
	Rappel	93
	Exercice d'autoévaluation	95
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	99
	Retour sur les apprentissages	105

Chapitre 11

Le formulaire BAC 2100 – Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises

11.1	Chapitre I – Garantie A – Dommages corporels et dommages matériels.....	110
11.1.1	Nature et étendue de la garantie (article 1)	110
11.1.2	Exclusions (article 2).....	114
11.1.2.1	Dommages prévus ou intentionnels (exclusion a).....	114
11.1.2.2	Responsabilité assumée par contrat (exclusion b)	115
11.1.2.3	Lois sur les accidents du travail et lois semblables (exclusion c).....	117
11.1.2.4	Responsabilité patronale (exclusion d)	117
11.1.2.5	Aéronef ou bateau (exclusion e)	120
11.1.2.6	Automobile (exclusion f)	123
11.1.2.7	Dommages à certains biens (exclusion g)	126
11.1.2.8	Dommages à vos produits (exclusion h)	130
11.1.2.9	Dommages à vos travaux (exclusion i)	130
11.1.2.10	Biens défectueux ou n'ayant subi aucun dommage (exclusion j).....	132
11.1.2.11	Rappel de produits, de travaux ou de biens défectueux (exclusion k).....	134
11.1.2.12	Données électroniques (exclusion l)	135
11.1.2.13	Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité (exclusion m)	135
11.1.2.14	Services professionnels (exclusion n)	136
11.1.2.15	Abus (exclusion o).....	137
11.1.2.16	Les autres exclusions (p à u).....	138
11.2	Chapitre I – Garantie B – Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité.....	138
11.2.1	Nature et étendue de la garantie (article 1)	138
11.2.2	Exclusions (article 2).....	139
11.2.2.1	Violation volontaire des droits d'autrui (exclusion a)	139
11.2.2.2	Paroles ou écrits mensongers (exclusion b)	139

11.2.2.3	Paroles ou écrits précédant l'entrée en vigueur du contrat (exclusion c)	140
11.2.2.4	Actes criminels (exclusion d).....	140
11.2.2.5	Responsabilité assumée par contrat (exclusion e)	140
11.2.2.6	Rupture de contrat (exclusion f).....	141
11.2.2.7	Qualité ou rendement des marchandises – Non-conformité aux déclarations (exclusion g).....	141
11.2.2.8	Inexactitude des prix (exclusion h).....	141
11.2.2.9	Violation du droit d'auteur, contrefaçon de brevets, de marques ou de secrets commerciaux (exclusion i).....	142
11.2.2.10	Entreprises médiatiques et liées à Internet (exclusion j).....	142
11.2.2.11	Salons de clavardage ou babillards électroniques (exclusion k).....	143
11.2.2.12	Utilisation non autorisée du nom ou du produit d'un tiers (exclusion l)	143
11.2.2.13	Les autres exclusions (m à r)	143
11.3	Chapitre I – Garantie C – Frais médicaux.....	144
11.3.1	Nature et étendue de la garantie (article 1)	144
11.3.2	Exclusions (article 2).....	145
11.3.2.1	Assuré (exclusion a).....	145
11.3.2.2	Personne engagée (exclusion b).....	145
11.3.2.3	Occupants habituels (exclusion c)	146
11.3.2.4	Lois sur les accidents du travail et lois semblables (exclusion d)	146
11.3.2.5	Activités sportives (exclusion e)	146
11.3.2.6	Risque Produits/Après travaux (exclusion f)	147
11.3.2.7	Exclusions de la garantie A (exclusion g)	147
11.4	Chapitre I – Garantie D – Responsabilité locative	147
11.4.1	Nature et étendue de la garantie (article 1)	149
11.4.2	Exclusions (article 2).....	149
11.4.2.1	Dommages prévus ou intentionnels (exclusion a)	149
11.4.2.2	Responsabilité assumée par contrat (exclusion b)	149
11.4.2.3	Les autres exclusions (c à h).....	150
11.5	Chapitre I – Exclusions communes – Garanties A, B, C et D.....	150
11.5.1	Amiante (exclusion 1)	150
11.5.2	Champignons ou spores (exclusion 2)	151
11.5.3	Responsabilité liée à l'énergie nucléaire (exclusion 3).....	153
11.5.4	Pollution (exclusion 4).....	154
11.5.5	Terrorisme (exclusion 5)	160
11.5.6	Risques de guerre (exclusion 6).....	161
11.6	Chapitre I – Garanties subsidiaires – Garanties A, B et D.....	161
11.7	Chapitre II – Qui est un assuré	163
11.8	Chapitre III – Limitations de garantie	170
11.8.1	Franchise (article 8)	171
11.9	Chapitre IV – Dispositions générales.....	173

11.9.1	Faillite (article 1)	173
11.9.2	Poursuites contre nous (article 7)	174
11.9.3	Pluralité d'assurances (article 8)	174
11.9.4	Ajustement de la prime (article 9)	180
11.9.5	Primes (article 10)	181
11.9.6	Déclarations (article 11)	181
11.9.7	Individualité de la garantie – Recours entre coassurés (article 12)	181
11.9.8	Résiliation (article 13)	183
11.9.9	Subrogation (article 14)	184
11.10	Chapitre V – Définitions	185
11.10.1	Abus (article 1)	185
11.10.2	Automobile (article 2)	185
11.10.3	Biens défectueux (article 3)	187
11.10.4	Champignons (article 4)	187
11.10.5	Chargement ou déchargement (article 5)	188
11.10.6	Contrat assuré (article 6)	188
11.10.6.1	Un bail immobilier	189
11.10.6.2	Un traité d'embranchement ferroviaire	190
11.10.6.3	Une convention relative à une servitude donnant le droit à des véhicules ou à des piétons d'utiliser des passages à niveau privés	191
11.10.6.4	Toute autre convention relative à une servitude	191
11.10.6.5	Toute obligation d'indemniser une municipalité	192
11.10.6.6	Un contrat d'entretien d'appareils de levage	192
11.10.6.7	Toute partie de tout autre contrat se rapportant à l'entreprise	193
11.10.7	Corps fissibles (article 7)	194
11.10.8	Dirigeant (article 8)	194
11.10.9	Domage corporel (article 9)	194
11.10.10	Domage découlant d'un acte médical occasionnel (article 10)	195
11.10.11	Domages-intérêts compensatoires (article 11)	196
11.10.12	Domage matériel (article 12)	196
11.10.13	Employé (article 13)	197
11.10.14	Incendie (article 14)	197
11.10.15	Installations nucléaires (article 15)	198
11.10.16	Limites territoriales de la garantie (article 16)	198
11.10.17	Polluant (article 17)	201
11.10.18	Poursuite (article 18)	201
11.10.19	Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité (article 19)	201
11.10.20	Publicité (article 20)	204
11.10.21	Risque nucléaire (article 21)	204
11.10.22	Risque Produits/Après travaux (article 22)	205
11.10.23	Services professionnels (article 23)	207
11.10.24	Sinistre (article 24)	208
11.10.25	Spores (article 25)	209
11.10.26	Substances radioactives (article 26)	209
11.10.27	Terrorisme (article 27)	209

11.10.28	Travailleur bénévole (article 28).....	209
11.10.29	Travailleur dont les services sont loués (article 29).....	210
11.10.30	Travailleur temporaire (article 30).....	210
11.10.31	Vos produits (article 31).....	211
11.10.32	Vos travaux (article 32).....	213
	Rappel.....	214
	Exercice d'autoévaluation.....	217
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	223
	Retour sur les apprentissages.....	233

Chapitre 12

Les divers formulaires d'assurance de responsabilité civile et professionnelle pour les entreprises

12.1	Le formulaire Assurance responsabilité civile des entreprises (BAC 2200).....	237
12.1.1	Les Conditions particulières.....	238
12.1.2	Chapitre I – Garanties.....	241
12.1.2.1	Garantie A – Responsabilité pour dommage corporel et matériel.....	241
12.1.2.2	Garantie B – Responsabilité pour préjudice personnel.....	243
12.1.2.3	Garantie C – Frais médicaux.....	244
12.1.2.4	Garantie D – Responsabilité locative.....	244
12.1.2.5	Exclusions communes aux garanties A, C et D.....	244
12.1.3	Chapitre II – La qualité d'assuré et Chapitre III – Montants de couverture.....	244
12.1.4	Chapitre IV – Conditions propres à l'assurance responsabilité civile des entreprises.....	244
12.1.5	Chapitre V – Prorogation du délai de notification.....	247
12.1.6	Chapitre VI – Définitions.....	251
12.2	L'assurance de responsabilité professionnelle.....	252
12.2.1	La nature et l'étendue de l'assurance.....	253
12.2.2	Les définitions.....	254
12.2.3	Les exclusions.....	254
12.3	L'assurance de responsabilité civile des administrateurs et dirigeants.....	255
12.3.1	La nature et l'étendue des garanties.....	256
12.3.2	Les exclusions particulières.....	257
12.3.3	La garantie subséquente ou prorogation du délai de notification.....	259
12.3.4	L'assurance de responsabilité pour erreurs et omissions des organismes à but non lucratif.....	259
12.4	L'assurance de responsabilité civile de l'entrepreneur.....	260
12.4.1	La nature et l'étendue de l'assurance.....	260
12.4.2	Les exclusions particulières.....	262
12.5	L'assurance de responsabilité civile des transporteurs de marchandises par camion.....	264

12.5.1	La nature et l'étendue de l'assurance	266
12.5.2	Les limites de garantie	267
12.5.3	Les exclusions particulières	268
12.6	L'assurance de responsabilité civile excédentaire et l'assurance de responsabilité civile complémentaire (Umbrella)	269
12.6.1	L'assurance de responsabilité civile excédentaire	270
12.6.1.1	Les buts visés	270
12.6.1.2	La nature et l'étendue de l'assurance	271
12.6.1.3	Les exclusions	271
12.6.1.4	Les clauses particulières	271
12.6.2	L'assurance de responsabilité civile complémentaire (Umbrella)	272
12.6.2.1	La clause de conformité	273
12.6.2.2	Les clauses particulières	274
12.7	L'assurance de responsabilité civile Wrap up	276
12.7.1	La nature et l'étendue de la garantie	276
12.7.2	La période de garantie	277
12.7.3	Les clauses particulières	277
	Rappel	279
	Exercice d'autoévaluation	281
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	286
	Retour sur les apprentissages	292

Chapitre 13

Les avenants usuels et les autres formulaires utilisés en assurance de responsabilité civile des entreprises

13.1	Franchises (BAC 2301)	295
13.1.1	L'objet de l'avenant	295
13.1.2	La franchise par réclamation	297
13.1.3	La franchise par sinistre	298
13.1.4	Les formalités sommaires liées à la souscription	298
13.2	Extension de la garantie à la responsabilité civile des garagistes (BAC 2302)	299
13.2.1	L'objet de l'avenant	299
13.2.2	Les formalités sommaires liées à la souscription	300
13.3	Extension de la garantie aux dommages corporels subis par le personnel (BAC 2303)	301
13.3.1	L'objet de l'avenant	301
13.3.2	Les formalités sommaires liées à la souscription	302
13.4	Limitation de la garantie aux lieux désignés (BAC 2304)	302
13.4.1	L'objet de l'avenant	302
13.4.2	Les formalités sommaires liées à la souscription	303

13.5	Exclusion du risque Produits/Après travaux (BAC 2305).....	303
13.5.1	L'objet de l'avenant	303
13.5.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	304
13.6	Exclusion des dommages découlant du sautage, du battage de pieux ou de l'enlèvement ou l'affaiblissement d'un support (BAC 2307).....	305
13.6.1	L'objet de l'avenant	305
13.6.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	306
13.7	Limitation de la garantie de la responsabilité civile assumée par contrat (BAC 2308)	306
13.7.1	L'objet de l'avenant	306
13.7.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	307
13.8	Garantie restreinte de la Responsabilité Civile Pollution (120 heures) (BAC 2313).....	308
13.8.1	L'objet de l'avenant	308
13.8.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	310
13.9	Attestation d'assurance (BAC 2328)	311
13.9.1	L'objet de l'avenant.....	311
13.10	Désignation de propriétaires, locataires ou entrepreneurs comme Assurés supplémentaires (BAC 2341)	311
13.10.1	L'objet de l'avenant	311
13.10.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	312
13.11	Garantie automatique des propriétaires, locataires ou entrepreneurs comme Assurés supplémentaires lorsqu'un « contrat assuré » l'exige (BAC 2342)	312
13.11.1	L'objet de l'avenant	312
13.11.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	313
13.12	Avenant relatif à l'administration de régimes d'avantages sociaux.....	313
13.12.1	L'objet de l'avenant	313
13.12.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	315
13.13	Avenant relatif à l'assurance des frais de rappel de produits.....	316
13.13.1	L'objet de l'avenant	316
13.13.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	316
13.14	Avenant relatif à la collision d'appareils de levage.....	317
13.14.1	L'objet de l'avenant	317
13.14.2	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	318
13.15	Formule des non-propriétaires (F.P.Q. N° 6)	319
13.15.1	Les formalités sommaires liées à la souscription.....	320
	Rappel	321
	Exercice d'autoévaluation	323
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	328
	Retour sur les apprentissages	333

Chapitre 14

L'enquête d'un sinistre en assurance de responsabilité civile

14.1	L'obtention des éléments d'enquête en assurance de responsabilité civile afin de déterminer la recevabilité d'une réclamation et la responsabilité des parties impliquées	338
14.1.1	Les dommages causés par la chute de glace ou de neige provenant d'une toiture d'un bâtiment commercial	351
14.1.1.1	Les éléments d'enquête à considérer	351
14.1.1.2	Les articles du <i>Code civil du Québec</i> à considérer	354
14.1.2	Les dommages causés par le vent (objets, arbre, toiture, etc.)	355
14.1.2.1	Les informations similaires à obtenir	355
14.1.2.2	Les éléments d'enquête spécifiques à chacune des causes	356
14.1.2.3	Les articles du <i>Code civil du Québec</i> à considérer	358
14.1.2.4	Les autres informations concernant les dommages par le vent	359
14.1.3	Les dommages causés par l'eau (refoulement, débordement, fuite ou rupture d'installation sanitaire)	360
14.1.3.1	Les éléments d'enquête à considérer	361
14.1.3.2	Les clauses d'exonération de responsabilité (bail, contrat)	362
14.1.3.3	Les éléments de défense et les articles du <i>Code civil du Québec</i> à considérer	363
14.1.4	Les blessures corporelles	363
14.1.4.1	Les éléments d'enquête spécifiques	364
14.1.4.2	Les éléments d'enquête spécifiques à certains types de sinistre ayant entraîné une blessure	374
14.1.4.3	Les dommages du fait d'un mineur ou occasionnés à un mineur	376
14.1.4.4	Les articles du <i>Code civil du Québec</i> à considérer	378
14.2	L'utilisation de ressources spécialisées afin de prendre position sur la recevabilité et la responsabilité	378
14.2.1	L'inventaire des diverses ressources spécialisées et l'incidence de leurs interventions	379
14.2.1.1	L'évaluateur en bâtiment	379
14.2.1.2	L'ingénieur civil	380
14.2.1.3	L'architecte	381
14.2.1.4	L'avocat	381
14.2.1.5	L'entrepreneur en construction et l'entrepreneur spécialisé (plombier, électricien, couvreur)	381
14.2.1.6	Le comptable	382
14.2.1.7	Le spécialiste de contenu	382
14.2.1.8	Le médecin qui produit une expertise (généraliste, orthopédiste, neurologue, etc.)	382
	Rappel	383
	Exercice d'autoévaluation	385
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	391
	Retour sur les apprentissages	402

Chapitre 15

L'estimation des dommages en assurance de biens et de responsabilité civile

15.1	Les principes généraux de l'estimation et de l'assurance de dommages.....	407
15.1.1	La valeur ou le coût de remplacement.....	408
15.1.2	La valeur au jour du sinistre.....	409
15.1.3	La valeur au prix coûtant	410
15.1.4	La valeur comptable ou fiscale	410
15.1.5	La valeur foncière municipale	411
15.1.6	Les travaux effectués par l'assuré	411
15.1.7	Les dommages préexistants.....	412
15.2	Les services de spécialistes.....	413
15.2.1	Les évaluateurs en bâtiment.....	413
15.2.2	Les spécialistes en restauration après sinistre.....	415
15.2.3	Les réparateurs et les fournisseurs spécialisés.....	415
	15.2.3.1 Les fournisseurs d'appareils électroniques et informatiques.....	415
	15.2.3.2 Les entrepreneurs en construction	416
15.2.4	Les firmes d'experts-conseils.....	416
15.2.5	Les médecins spécialistes	417
15.3	L'estimation des dommages – Bâtiment et contenu	418
15.3.1	Les sinistres mineurs	418
15.3.2	Les sinistres moyens et majeurs	419
15.3.3	Les guides de dépréciation	419
15.3.4	Les montants forfaitaires	422
15.3.5	La vérification du montant d'assurance requis	422
	15.3.5.1 La vérification de la règle proportionnelle	422
15.3.6	L'évaluation foncière municipale.....	423
15.3.7	La vérification des titres de propriété.....	423
15.3.8	Les modifications apportées au bâtiment existant.....	423
15.3.9	Les fondations et les dispositions légales concernant le zonage.....	424
15.3.10	Les différentes façons d'établir la valeur des dommages causés au bâtiment	424
	15.3.10.1 L'assuré et l'assureur dressent séparément le relevé des dommages	424
	15.3.10.2 L'estimateur de dommages de l'assureur et l'entrepreneur se rencontrent sur les lieux.....	424
	15.3.10.3 La présentation de soumissions	425
15.3.11	L'évaluation des biens meubles commerciaux	426
	15.3.11.1 La marchandise endommagée au cours d'un sinistre (sauf le vol).....	426
	15.3.11.2 Le vol de marchandise ou d'argent	430
	15.3.11.3 Le matériel et les améliorations locatives.....	433
	15.3.11.4 Les équipements de bureau	436
15.3.12	Les autres garanties	437
15.4	L'estimation des dommages corporels	437
15.4.1	Les pertes pécuniaires et non pécuniaires	438
	15.4.1.1 Les pertes pécuniaires.....	438

15.4.1.2	Les pertes non pécuniaires	439
15.4.1.3	La feuille d'évaluation.....	447
15.5	L'importance des réserves	449
15.6	La détermination du montant de l'indemnité recevable	451
15.6.1	L'application de la franchise.....	451
15.6.1.1	L'application en cas de sous-assurance	451
15.6.1.2	L'application de la franchise en présence de limitations particulières	452
15.6.1.3	L'application de franchises multiples	453
15.6.2	Les taxes de vente	455
Rappel	456
	Exercice d'autoévaluation	457
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	460
	Retour sur les apprentissages	466

Chapitre 16

La négociation du règlement d'un sinistre et sa conclusion

16.1	La négociation de bonne foi	469
16.2	Le différend	470
16.2.1	L'impossibilité d'en arriver à un accord satisfaisant.....	471
16.2.2	L'absence d'efficacité.....	472
16.2.3	Les effets sur les relations entre les parties en cause.....	473
16.3	L'autre extrême: la complaisance	473
16.4	La solution: la négociation sur le fond, ou la négociation raisonnée	474
16.4.1	L'aspect humain.....	475
16.4.1.1	Les négociateurs: des êtres humains avant tout.....	475
16.4.1.2	Le double intérêt du négociateur.....	475
16.4.1.3	Les questions de relations humaines et les questions de fond.....	476
16.4.2	Les intérêts.....	479
16.4.2.1	Déterminer les intérêts	480
16.4.2.2	Concilier les intérêts	480
16.4.2.3	Fournir une explication claire	481
16.4.3	Les solutions	482
16.4.3.1	Éviter de s'en tenir à une seule solution	482
16.4.3.2	Inventer des solutions originales.....	483
16.4.3.3	Élargir le champ des possibilités.....	483
16.4.3.4	Rechercher un bénéfice mutuel	485
16.4.3.5	Faciliter la tâche de l'autre partie	485
16.4.4	L'utilisation de critères objectifs	485
16.4.4.1	Les décisions fondées sur la seule volonté d'une partie.....	486
16.4.4.2	L'établissement de critères objectifs	486

16.4.4.3	Les circonstances d'utilisation de critères objectifs	487
16.4.4.4	La négociation fondée sur des critères objectifs	487
16.5	Les situations prévisibles	488
16.5.1	La partie adverse est plus puissante	488
16.5.2	La partie adverse refuse d'utiliser des critères objectifs	488
16.5.3	La partie adverse est malhonnête	489
16.6	L'arbitrage et la médiation	490
16.6.1	L'arbitrage	490
16.6.2	La médiation	491
16.7	Le dossier litigieux et l'expert en sinistre	492
16.7.1	La comparution et la défense	493
16.7.2	Les interrogatoires	494
16.7.3	Le coût d'une action civile	495
16.8	Le processus du règlement d'un sinistre et le rôle des intervenants	495
16.8.1	L'assurance de biens	496
16.8.2	L'assurance de responsabilité civile	497
16.8.2.1	Le dommage matériel	498
16.8.2.2	Le dommage corporel	498
16.9	Le suivi du dossier de réclamation après acceptation des termes du règlement	500
16.9.1	Le règlement d'un sinistre en assurance de biens	500
16.9.1.1	Le coût de réparation ou de remplacement et la valeur au jour du sinistre	501
16.9.1.2	La cession de créance	503
16.9.2	Le règlement d'un sinistre en assurance de responsabilité civile	504
16.9.2.1	Les dommages matériels	504
16.9.2.2	Les dommages corporels	505
16.9.3	Les rapports à transmettre aux diverses autorités concernées	505
16.9.3.1	Les rapports à transmettre en assurance de biens	506
16.9.3.2	Les rapports à transmettre en assurance de responsabilité civile	506
Rappel		508
Exercice d'autoévaluation		510
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation		514
Retour sur les apprentissages		521
ANNEXE A		523
ANNEXE B		525
BIBLIOGRAPHIE		527
GLOSSAIRE		529
INDEX		559

TABLE DES MATIÈRES

Les formulaires d'assurance et avenants du bureau d'assurance du canada

BAC 2100 (10-2011)	Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises	3
BAC 2200 (03-2000r)	Assurance responsabilité civile des entreprises	35
BAC 2301 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Franchises	57
BAC 2302 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Extension de la garantie à la responsabilité civile des garagistes	61
BAC 2303 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Extension de la garantie aux dommages corporels subis par le personnel	65
BAC 2304 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Limitation de la garantie aux lieux désignés	69
BAC 2305 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Exclusion du risque Produits/Après travaux	73
BAC 2307 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Exclusion des dommages découlant du sautage, du battage de pieux ou de l'enlèvement ou l'affaiblissement d'un support	77
BAC 2308 (02-2010)	Avenant à l'Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – Limitation de la garantie de la responsabilité civile assumée par contrat	81
BAC 2313 (06-09)	Exclusion de la Responsabilité Civile Pollution – Garantie restreinte de la Responsabilité Civile Pollution (120 heures)	85
BAC 2328 (06-2011)	Attestation d'assurance	91
BAC 2341 (06-2011)	Désignation de propriétaires, locataires ou entrepreneurs comme Assurés supplémentaires	95
BAC 2342 (06-2011)	Garantie automatique des propriétaires, locataires ou entrepreneurs comme Assurés supplémentaires lorsqu'un « contrat assuré » l'exige	99
BAC 4005 (03-2007)	Avenant relatif à la valeur à neuf	103
BAC 4016 (03-2007)	Avenant relatif à la protection contre l'inflation des coûts de construction des bâtiments	107
BAC 4022 (09-08)	Assurance de l'association condominiale – Formule étendue	111
BAC 4036R (10-2008)	Assurance de biens commerciaux – Formulaire risques désignés	127
BAC 4037R (05-2010)	Assurance de biens commerciaux – Formulaire étendu	139

BAC 4039R (05-2010)	Garantie des tremblements de terre	155
BAC 4041 (04-1998)	Assurance des chantiers – Risques désignés	159
BAC 4042 (08-2010)	Assurance des chantiers – Formule étendue	169
BAC 4043 (8-87)	Garantie des inondations – Assurance des chantiers	179
BAC 4044 (8-87)	Garantie des tremblements de terre – Assurance des chantiers	183
BAC 4045R (05-2010)	Garantie des conséquences des dispositions légales visant la construction	187
BAC 4050 (12-95)	Assurance des frais de dépollution du sol et de l'eau	191
BAC 4052 (03-07)	Avenant relatif à la détérioration des marchandises (Dommages sur les lieux)	195
BAC 4053 (03-07)	Avenant relatif à la détérioration des marchandises (Formule étendue).....	199
BAC 4054 (03-07)	Avenant relatif au montant déclaré – Renonciation à la règle proportionnelle	203
BAC 4055R (06-2010)	Garantie des inondations	207
BAC 4056R (06-2010)	Garantie des refoulements d'égouts	211
BAC 4076 (05-2010)	Garantie des dommages causés par l'eau de toit	215
BAC 4106A (11-08)	Assurance restreinte des pertes de bénéfice brut – Risques désignés	219
BAC 4106B (11-08)	Assurance restreinte des pertes de bénéfice brut – Formule étendue	229
BAC 4107A (11-08)	Assurance prolongée des pertes de bénéfice brut – Risques désignés	243
BAC 4107B (11-08)	Assurance prolongée des pertes de bénéfice brut – Formule étendue	253
BAC 4108A (11-08)	Assurance restreinte des pertes de loyers – Risques désignés	267
BAC 4108B (11-08)	Assurance restreinte des pertes de loyers – Formule étendue	277
BAC 4109A (11-08)	Assurance prolongée des pertes de loyers – Risques désignés	291
BAC 4109B (11-08)	Assurance prolongée des pertes de loyers – Formule étendue	301
BAC 4110A (11-08)	Assurance restreinte des frais supplémentaires – Risques désignés	313
BAC 4110B (11-08)	Assurance restreinte des frais supplémentaires – Formule étendue	323
BAC 4116 (11-08)	Extension de la garantie aux risques de carence	335
BAC 4117 (11-08)	Assurance contre les retards occasionnés par des dispositions légales visant la construction	339
BAC 4139 (11-08)	Garantie des tremblements de terre	343

BAC 4155 (11-08)	Garantie des inondations	347
BAC 4156 (11-08)	Garantie des refoulements d'égouts	351
BAC 4157 (11-08)	Garantie supplémentaire de l'augmentation des frais d'exploitation – Pertes de bénéfice brut	355
BAC 4158 (11-08)	Garantie supplémentaire de l'augmentation des frais d'exploitation – Pertes de loyers	359
BAC 4159 (11-08)	Garantie des pénalités et dommages-intérêts pour inexécution de contrat	363
BAC 4179 (11-08)	Garantie des interruptions de services venant de l'extérieur	367
BAC 5000 (4-85)	Assurance contre les détournements, la disparition et la destruction (Formule générale)	371
IBC 2100 FR	Déclarations de responsabilité civile générale des entreprises	383

Autres documents utiles

Convention d'adhésion – Le Règlement des sinistres des copropriétés divisées (Mars 2011).....	389
Dispositions générales (2009).....	397
Entente de non renonciation – Formulaire de réclamation BAC N° 6	407
Police d'assurance automobile du Québec F.P.Q. N° 6 Formule des non-propriétaires et avenants	411
Rapport médical (BAC Formule sinistres N° 5 B).....	427
Règlement des sinistres en assurance des biens – Principes directeurs (1984).....	431

Les formulaires d'assurance complémentaire

Assurance bris des glaces	443
Assurance bris des équipements	449
Assurance des risques de transport (Cargo)	459
Assurance flottante des risques de transport	465
Assurance des comptes-clients	469
Assurance des documents de valeur et archives	475
Assurance des supports d'information	481
Assurance du matériel informatique	485
Assurance du matériel d'entrepreneurs	493
Assurance multirisque des entreprises	497
Assurance sur le contenu des bureaux	569

Les formulaires d'assurance de responsabilité civile

Assurance de responsabilité civile des administrateurs et dirigeants	577
Assurance de responsabilité civile excédentaire	587
Assurance de responsabilité civile complémentaire (Umbrella).....	610
Assurance de responsabilité civile des transporteurs de marchandises par camion	621
Assurance de responsabilité civile de l'entrepôseur	625
Assurance de responsabilité professionnelle	631
Assurance de responsabilité civile Wrap up	639
Avenant relatif à l'administration de régimes d'avantages sociaux	653
Avenant relatif à la collision d'appareils de levage	657